

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 4 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 SG 181 Rapport définitif de la Chambre Régionale des comptes d'Ile-de-France sur la gestion de l'association "Ensemble orchestral de Paris".

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Je soussignée, **Catherine SCHMITT**, Secrétaire générale du Conseil de Paris, certifie que le rapport définitif de la Chambre Régionale des comptes d'Ile-de-France sur la gestion de l'association "Ensemble orchestral de Paris" a été inscrit à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris des lundi 26 et mardi 27 septembre 2011.

Catherine SCHMITT